



**Syndicat national
Pénitentiaire des
Surveillant(e)s - C.E.A.**

Projet P.L.F. 2025

Le SPS invité à une table ronde au Sénat

Le 07 novembre 2024, une délégation SPS a été conviée à une table ronde au Sénat, pour participer à un temps d'échange avec le Sénateur VOGEL, rapporteur pour avis du programme « administration pénitentiaire », sur le projet de loi de finance (P.L.F.) 2025.

En introduction, le Sénateur VOGEL, nous a informé avoir été en visite sur plusieurs établissements pénitentiaires, puis avoir été reçu par le Directeur de l'administration pénitentiaire il y a peu. Il doit rencontrer notre Ministre le 19 novembre. Le sénateur nous a demandé d'établir un relevé de situation complet de notre administration, puis de prioriser nos attentes.

Le SPS a eu force de tenter de convaincre le Sénateur VOGEL sur l'urgence absolue à intercéder en faveur de notre profession, décrivant ainsi qu'on avait depuis fort longtemps dépassé le cap d'une situation catastrophique, que notre profession n'en était plus au stade d'être au fond du gouffre ou d'un précipice, mais bien au-delà, qu'il n'y avait plus de mots pour dépeindre l'état calamiteux dans lequel les agents pénitentiaires travaillent aujourd'hui.

Le SPS a dressé le bilan en dénonçant :

- Des établissements pénitentiaires devenus de véritables passoires sans que le personnel puisse y remédier. Mettant à mal la sécurité des établissements et des personnes.
- L'asphyxie complète des agents en matière RH, par l'explosion exponentielle des heures supplémentaires des agents, des plannings complètement décausés, dû à un manque considérable et démesuré de personnel sur les établissements ;
- L'insécurité des agents subissant des modes de services dégradés et des postes non comblés ;
- Des personnels complètement éreintés et débordés, devant faire face à une surpopulation pénale vertigineuse jamais atteinte à ce jour ;
- La non construction suffisante d'établissements pénitentiaires tant promis depuis l'ancienne Garde de Sceaux, Madame TAUBIRA, puis les Ministres de la Justice qui ont suivi, mais pour lesquels on ne voit pas le jour, à peine quelques constructions au compte-gouttes, qui ne permettent pas d'absorber une telle surpopulation pénale ;
- La non-abondance en effectif suffisant des PREJ et des ELSP ;
- La non-réévaluation depuis 2018 des primes de nuits, de dimanche, de jours fériés afin de permettre une meilleure attractivité du métier. Ainsi que la perte d'ICP majoré pour plusieurs spécialités comme par exemple les agents travaillant en greffe ;
- La perte d'autorité des agents pour acheter la paix sociale ;

En guise de conclusion, le SPS a affirmé au Sénateur VOGEL que le budget prévu pour le Projet de Loi de Finance 2025 est largement insuffisant. Celui-ci ne permettra pas de façon convenable d'améliorer les conditions de travail des agents pénitentiaires.

Le 09/11/2024, le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> E-Mail : sps.christy.nicolas@gmail.com